

## Attestation de conformité d'échantillon présenté en Vrac

Document indispensable pour pouvoir présenter un échantillon en vrac au

Date	Cachet	Signature
<b>≥</b> Le nombre de	bouteilles envisagé pour ce vin est de	e:
S'il s'agit d'un	le cuvée, merci de préciser le numéro	du lot :
	dans le courant du mois de	-
au <i>Marselar</i>	Selection représente la totalité de la	a cuvée qui sera
atteste sur l'h	onneur que le vin	présenté
représentant	a société ou l'exploitation	
Je soussigné		

Conformément à l'article 19 de son règlement, le MARSELAN SELECTIO N'assurera, un contrôle aval des produits médaillés en comparant une sélection de ces produits achetés dans le commerce aux échantillons présentés. Une analyse réalisée par un laboratoire agréé COFRAC sera effectuée ainsi qu'une dégustation comparative par une sélection indépendante d'œnologues. En cas de litiges ou de différences notoires avérées, le MARSELAN SELECTION se réserve le droit de retirer la récompense obtenue, de contacter les services de répressions des fraudes ou les services nationaux équivalents, d'avertir les négociants chez qui ont été achetés ces produits litigieux, d'avertir les jurés ayant participé à l'édition au cours de laquelle ces produits ont été primés et d'interdire les producteurs incriminés de toutes les compétitions qu'il organise pendant une durée de cinq ans.

Pour exemple, en 2012, près de 240 échantillons médaillés ont été analysés et dégustés par un laboratoire agréé. Trois d'entre eux ont été confirmés comme présentant des différences significatives et font l'objet d'une plainte auprès des services compétents.